

S.I.V.S

BRETX MENVILLE ST Paul

Charte de fonctionnement

BRETX

Année scolaire 2025-2026

Cette charte a été réalisée dans le souci d'améliorer le confort et la sécurité des enfants. Merci d'en respecter les consignes.

7H15 – 8H30 : ALAE du SIVS : accueil périscolaire

8H03 – 8H30 : Les enfants descendant du bus sont sous la responsabilité de l'ALAE (si Annexe 1 remplie dans ce sens)

8h30 – 8H40 : Accueil des enfants par l'équipe enseignante.

8H40 : Début des classes – 11H40 : Fin des classes

Les parents viennent récupérer leurs enfants et les ramènent entre 13H30 et 13H40.

11H40 – 13H30 : Pause méridienne : ALAE du SIVS

Un enfant ne devant pas manger à la cantine et qui n'est pas récupéré à 11H40, ne sera conduit à la cantine qu'à titre exceptionnel, sur décision de la directrice (application du tarif exceptionnel).

13h30 -13h40 : Accueil des enfants par l'équipe enseignante.

13H40 : Début des classes – 15H55 : Fin des classes.

Les parents récupèrent leurs enfants directement au portail de l'école.

15H55 – 18H45 : ALAE du SIVS Les parents peuvent venir chercher les enfants jusqu'à 18H45

16H00 : les enfants résidants à St Paul prennent le bus

16H20 : les enfants résidants à Menville prennent le bus

***Les enfants sont sous la responsabilité de l'ALAE si Annexe 1 remplie en ce sens.**

MERCREDI.

7H15 – 8H30 : ALAE : accueil périscolaire.

8H30 – 8H40 : Accueil des enfants par l'équipe enseignante

8H40 : Début des classes – 11H40 : Fin des classes

Les parents viennent récupérer leurs enfants

Les enfants résidant Menville et St Paul prennent le bus du Conseil Départemental qui les amène chez eux.

Les enfants inscrits à l'ALSH de Bouconne prennent le bus du Centre de Loisirs.

11H40 – 12H30 : ALAE du SIVS

